

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

Ce fut au tour de Jeanne de regarder son interlocutrice avec un profond étonnement.

—Oui, madame.... répondit-elle. Vous connaissiez Paul Rivat, mon mari ?

—Ah ! pauvre femme, pauvre femme, fit Henriette avec tristesse, nous sommes bien changées toutes les deux, puisqu'à première vue nous n'avons pu nous reconnaître ni l'une ni l'autre !....

—Nous reconnaître ! répéta Jeanne, je vous connaissais donc ?

—Je suis la femme de l'ancien capitaine de votre mari.

—Vous, madame Rollin !.... vous !....

—Moi !.... oui....

—Vous que j'ai vue à l'église Saint-Ambroise où je venais prier pour mon mari et où vous étiez venue prier pour le vôtre ! C'était le matin de la bataille de Montretout.... Avez-vous été exaucée, madame ?.... M. Rollin est-il vivant ?....

—Oui.

—Ah ! vous êtes heureuse !.... Dieu ne m'a pas écoutée, moi !... fit Jeanne Rivat en courbant la tête, Paul est mort, lui.... Il était trop bon et je l'aimais trop.... Dieu me l'a pris....

—Mais, dit Henriette, comme moi, n'est-ce pas, vous avez été mère ?....

—Oui, madame.... mère de deux petites filles jumelles....

—Elles vivent ?

Jeanne éclata en sanglots.

—Eh ! le sais-je, bégaya-t-elle. Ah ! c'est une bien douloureuse et bien sombre histoire que la mienne, madame.... Si vous saviez.... si vous saviez....

Et la malheureuse veuve s'arrêta, suffoquée par les larmes.

—Jeanne, dit Henriette en lui prenant la main, je suis heureuse de vous avoir rencontrée.... je veux connaître toutes vos peines, tous vos chagrins, toutes vos souffrances.... Ce qui dépendra de moi pour vous consoler, je le ferai.... mais ce n'est point en ce moment et ce n'est point en ce lieu que vous pouvez vous confier entièrement à moi.... Vous est-il possible de vous absenter d'ici quand bon vous semble ?

—Oui, madame, je suis absolument libre.

—Voulez-vous venir me voir ?

—Je le veux, et de bien grand cœur !....

—Le matin de préférence....

—J'irai le matin, madame....

—Tous les vendredis à dix heures je vous attendrai....

—Je ne l'oublierai pas.

—Je serai contente de vous voir souvent.... Je compterai sur vous....

—Et vous aurez bien raison, madame.... Ce sera déjà une consolation pour moi de vous remercier de votre bienveillance qui remplit mon cœur de gratitude....

—Je serai là aussi, moi, dit Marie-Blanche avec un sourire angélique. En me voyant il vous semblera voir votre petite Rose que vous aimez et à laquelle je ressemble tant....

—Vous êtes bonne, mademoiselle.... aussi bonne que Rose, et, si vous me le permettez, je vous aimerai comme je l'aime....

—Non seulement je vous le permets, mais je vous en prie, et ce n'est point une ingrate que vous aimerez....

—Merci, mademoiselle.... merci de toute mon âme !....

—Voici mon adresse, fit Henriette en tendant à Jeanne une carte de visite qu'elle tira de son carnet. Le concierge de l'hôtel sera prévenu.... Aussitôt votre arrivée, on vous conduira près de nous....

Jeanne prit la carte.

Elle voulait parler, remercier encore, mais l'émotion paralysait sa voix.

—A présent, dit joyeusement Marie-Blanche, nous allons dévaliser votre boutique.... Avez-vous des médailles de la Sainte Vierge en or ?

—Oui, mademoiselle, en voici....

Et Jeanne présentait une sébile dans laquelle se trouvaient un assez grand nombre de médailles d'argent de différents modules et quelques médailles d'or.

Marie-Blanche choisit deux de ces dernières.

—Combien celles-là ? demanda-t-elle.

—Quinze francs chacune.

La jeune fille tira de sa poche son porte-monnaie, y prit deux louis et les tendit à Jeanne.

Celle-ci allait lui rendre dix francs.

—Gardez la différence.... fit vivement la jeune fille.

—Mais, mademoiselle....

—Je vous en prie....

—Alors je ne puis refuser....

Et Jeanne, un peu confuse, remercia.

Henriette lui tendit la main.

—A vendredi prochain.... dit-elle.

Jeanne prit la main de Mme Rollin et la porta à ses lèvres.

—Nous entrons à l'église, continua Mme Rollin ; ni l'une ni l'autre nous ne vous oublierons dans nos prières.... A vendredi....

—A vendredi.... répéta Marie-Blanche.

Les deux femmes franchirent le seuil du saint lieu.

Jeanne les suivait de ses regards voilés de larmes, et tout bas elle se disait encore :

—Quelle étrange ressemblance !

Henriette et sa fille restèrent à Saint-Sulpice vingt minutes environ.

En sortant, elles virent Jeanne occupée avec deux dames qui lui achetaient des objets de piété.

Elles descendirent les degrés et se dirigèrent vers la station des voitures de place.

Henriette choisit une voiture découverte, y monta avec Marie-Blanche, et dit au cocher :

—Rue des Tournelles, numéro 20.

* * *

Par le docteur Germain, l'abbé d'Areynes avait été tenu au courant de la marche ascendante et descendante de la maladie de sa cousine.

Le docteur ne lui avait caché ni les inquiétudes éprouvées par lui, ni les symptômes alarmants qui pouvaient faire craindre qu'à un moment donné, si certaines circonstances se présentaient, le cerveau de Mme Rollin, ébranlé par de longues souffrances morales, ne vint à s'affaiblir et sa raison à chanceler.

Ce fut pour l'ancien vicaire de Saint-Ambroise une douleur cuisante, et le sujet de réflexions profondément tristes.

Une question se posait devant lui, une question brutale, entraînant à sa suite tout un cortège d'angoisses.

Si cette folie possible, dont la douleur avait déposé le germe dans la tête martyrisée d'Henriette, venait à se développer tout à coup sous l'influence d'une nouvelle torture subie, que résulterait-il pour Marie-Blanche de cette situation effroyable ?

Que deviendrait l'avenir de la pauvre enfant ?

A cette question l'abbé d'Areynes ne trouvait que des réponses terrifiantes.

Il conseilla le notaire de la famille et celui-ci se trouva dans l'impossibilité d'émettre une opinion rassurante.

Gilbert Rollin, tuteur légal, deviendrait fatalement l'administrateur des biens de sa fille.

On aurait-il est vrai la ressource de rassembler un conseil de famille et de désigner un subrogé-tuteur.

Mais peut-être y aurait-il là un danger très grand.

Ne serait-ce pas exaspérer Gilbert Rollin et lui donner l'idée de discuter le testament du comte Emmanuel d'Areynes ?

Or, la funeste clause entraînant la nullité faisait de ce testament une épée de Damoclès toujours menaçante.

Le plus sage était d'attendre les événements et de temporiser le plus longtemps possible afin d'éviter tout conflit d'où pourrait sortir un désastre.

Raoul résolut donc de laisser le notaire seul juge et seul maître d'agir, tout en surveillant de son côté les intérêts de Marie-Blanche.

Il était à peu près dix heures quand Henriette et sa fille arrivèrent rue des Tournelles.

L'abbé venait de rentrer après avoir fait sa visite quotidienne du matin à la prison de la Roquette.

Raymond Schloss lui annonça Mme Rollin et sa fille.